

**P.V. 12-A-170** (validité 5 septembre 2022)

**EI30**

Ossature : Acier Janisol 2 (Jansen)

Type : Cloison bord à bord

Vitrage : Pyrobel 16 Vision Line ép. 17 mm  
Pyrobel 16 EG Vision Line ép. 21 mm  
Pyrobel 16 EG2 Vision Line ép. 25 mm

Dimensions vitrage : Pyrobel 16 VL, Pyrobel 16 EG VL et Pyrobel 16 EG2 VL  
(jeu en fond de feuillure 5 mm) sens du feu indifférent

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimales	482	sans limite
Maximales	1200	2874

Dimensions ouvrage :

Hauteur maxi. cloison vitrée : 3000 mm  
Hauteur maxi. cloison vitrée avec poteau d'angle : 3000 mm  
Hauteur maxi. cloison vitrée + imposte cloison légère : 3000 mm  
Hauteur maxi de l'imposte en cloison légère : 400 mm  
Largeur : illimitée

Sens du feu : Indifférent pour la structure

Remarque :

Simple ou double parclochage  
Jonction à 90° avec poteau  
Fibre minérale + silicone feu  
Joint EPDM  
Raccord mécanique dans les angles  
Raccord mécanique en partie droite  
Jonction en ligne des vitrages:

- Jeu de 5 mm
- Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Construction support : Béton armé 2200 kg/m<sup>3</sup>, ép. mini. 150 mm  
Béton plein ou parpaing 1600 kg/m<sup>3</sup>, ép. mini. 200 mm  
Cloison légère 98/48 en imposte ou dans le prolongement

## P.V. 12-A-170 Extension 15/1

EI30

Objet de l'extension : Incorporation d'un bandeau vitré dans une cloison légère 98/48 ou 120/70  
**Attention : valable uniquement en bord à bord sans angle**

Dimensions :

Cas n°1, cloison légère < 3400 mm  
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)  
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)  
Hauteur maxi. de l'allège 1900 mm  
Maxi. hors-tout des vitrages autorisées dans P.V. de référence

Cas n°2, cloison légère < 3800 mm  
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)  
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)  
Hauteur maxi. de l'allège 2200 mm  
Maxi. hors-tout des vitrages 2000 lg x 1200 ht